PRÉFET
DE L'ORNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des sécurités
Bureau de la sécurité routière
et des Droits à Circuler

NOR : **6200-2026-0007**

ARRETE

MODIFIANT L'AGRÉMENT DES DÉPANNEURS DE VÉHICULES LÉGERS SUR L'AUTOROUTE A88 CONCÉDÉE A ALICORNE

Le préfet de l'Orne,

Vu le code de la route ;

Vu la circulaire du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 25 avril 2013 relative à l'organisation du dépannage sur les autoroutes concédées et les ouvrages d'art concédés du réseau routier national ;

Vu l'arrêté interpréfectoral portant constitution de la commission interdépartementale chargée d'émettre un avis sur les demandes d'agrément formulées par les garagistes dépanneurs remorqueurs des véhicules poids lourds et véhicules légers sur l'autoroute A 88, signé conjointement par les préfets du Calvados le 15 juin 2010 et de l'Orne le 7 juin 2010 ;

Vu la demande d'organisation de la commission interdépartementale d'agrément, présentée par la société ALICORNE, pour le renouvellement des agréments des dépanneurs de véhicules légers sur l'autoroute A 88 ;

Vu l'avis émis par la société concessionnaire, réunie le 28 Juillet 2026, pour le renouvellement des agréments des dépanneurs de véhicules légers sur l'autoroute A88 ;

Sur proposition du Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Orne ;

ARRETE

ARTICLE 1 Les professionnels dont les noms figurent ci-après sont agréés en qualité de dépanneurs **véhicules légers** sur l'autoroute A88 concédée à ALICORNE, jusqu'au 26 Aout 2030 :

. **Secteur EST** : Argentan Ouest - Sées ;

DÉPANNAGE RODRIGUES représenté par M. Luis RODRIGUES
Établissement principal : 40, rue des Peupliers - 61 600 LA FERTE MACE
Point d'appui : 13 rue Maurice Ravel - 61 200 Argentan

GARAGE SEB'AUTO représenté par Mme Vanessa LIENARD
Établissement : 677 route de la Cour Vallier - 61150 SEVRAI

ARMAND TRANSPORT REMORQUAGE, représenté par M. Christophe GOUVILLE
Établissement : 3 et 5 impasse Louis le Chastelain – 14700 Saint Martin de Mieux
Pour des interventions en renfort et de remplacement

. **Secteur OUEST** : Argentan Ouest – Falaise ;

DÉPANNAGE RODRIGUES représenté par M. Luis RODRIGUES
Établissement principal : 40, rue des Peupliers – 61 600 LA FERTE MACE
Point d'appui : 13 rue Maurice Ravel – 61 200 Flers

GARAGE SEB'AUTO représenté par Mme Vanessa LIENARD
Établissement : 677 route de la Cour Vallier - 61150 SEVRAI

ARMAND TRANSPORT REMORQUAGE, représenté par M. Christophe GOUVILLE
Établissement : 3 et 5 impasse Louis le Chastelain – 14700 Saint Martin de Mieux

ARTICLE 2 La société ALICORNE est chargée de conclure des contrats avec les entreprises de dépannage sélectionnées dans le présent arrêté, avec acceptation d'un cahier des charges, conformément à la circulaire du 25 avril 2013.

ARTICLE 3 Le Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Orne, M. le Colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Orne, M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, M. le Directeur Général de la société ALICORNE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Alençon, le 29/07/2026

Pour le préfet,
le sous-préfet,
directeur du cabinet